

## Revue de presse

Journal : La Broye  
Date : 26 septembre 2024

# Agrico moteur de l'économie

**INDUSTRIE** L'impact économique engendré par le développement du site industriel sera considérable pour la région de la Broye et les communes situées dans un périmètre de 50 kilomètres. Grâce à une étude, celui-ci a pu être chiffré.

### SAINT-AUBIN

Le site du campus industriel Agrico va faire bien des envieux si son développement économique permet d'atteindre les projections faites par une étude que l'institut suisse indépendant de recherche économique et de conseil BAK Economics a réalisée pour la Communauté régionale de la Broye (Coreb) et la commune de Saint-Aubin. Présentée lors d'une conférence de presse le lundi 23 septembre, celle-ci révèle des retombées économiques conséquentes.

#### Un avenir prometteur

Avec ses 27,7 hectares de zones d'activités et ses 100 hectares de surfaces agricoles, Agrico, dont la gestion et le développement des terrains reviennent à l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF), «est destiné à devenir le campus de référence en Suisse dans le domaine de la production agroalimentaire et de la biomasse», résume le communiqué de presse. D'autres secteurs clés comme l'aéronautique et l'industrie ne sont pas exclus du projet. Quant à ses pôles de développement, ils se concentreront sur la formation, l'innovation et la durabilité.

#### Des investissements colossaux

Pour atteindre ces objectifs am-



De g. à dr.: André Schoenenweid, directeur de l'ECPF, Michael Willmann, syndic de Saint-Aubin, Michael Grass, membre de la direction BAK Economics, Olivier Piccard, président de la Coreb et Lionel Conus, secrétaire régional de la Coreb ont présenté Agrico et les résultats de l'étude.

PHOTO: MARTINE MACHY

bitieux d'ici 2034, Agrico va investir presque 843 millions dans l'aménagement de ses infrastructures. Tout commencera par le développement de la zone consacrée aux bureaux, productions mineures et services pour un total de plus de 82 millions. Avec un bâtiment modulaire et flexible pour les entreprises, elle sera mise à l'enquête en 2025 et se réalisera jusqu'en 2026-2027. Puis suivra l'aménagement du secteur dédié à Micarna pour plus de 465 millions. D'autres infrastruc-

tures comme la STEP industrielle et régionale (70 millions) ou une plate-forme de mobilité (31 millions) s'y grefferont aussi.

#### Répercussions économiques

La commune de Saint-Aubin ne sera pas la seule heureuse élue à profiter des investissements faits par Agrico. L'étude de BAK Economics, financée par la commune et la Coreb pour une somme de 40 000 fr., a évalué que 300 communes des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Berne, situées

dans un périmètre de 50 km en voiture, seront aussi touchées par l'ampleur des retombées économiques. Que ce soit pendant la phase de construction du site ou durant son exploitation ultérieure.

A terme, le campus industriel emploiera environ 2100 personnes (1772 équivalents temps plein (EPT)). Ces effectifs permettront d'atteindre une valeur ajoutée annuelle de 391 millions. La somme des salaires s'élèvera à 140 millions. En ce qui concerne

la région de la Broye, cela correspond à une valeur ajoutée de 570 millions, à plus de 3800 salariés (3079 EPT) et à un revenu salarial de 257 millions. Au niveau national, la valeur ajoutée est chiffrée à 711 millions, le nombre de salariés à 4810 (3898 EPT) et le revenu des salariés à 344 millions. Dans ce calcul de valeur ajoutée sont prises en compte les dépenses de prestations intermédiaires et d'investissements, ainsi que les dépenses de consommation des salariés.

La majeure partie des retombées économiques profitera évidemment à l'industrie, puis à la construction et aux prestataires de services.

#### Aubaine pour la commune

«C'est assez unique ce qui se passe ici et au niveau de la Suisse, dans un rayon de 50 km», commente le syndic de la commune Michael Willmann. D'ici 10 ans, la population de Saint-Aubin pourrait compter 2600 habitants. Des infrastructures supplémentaires dans les secteurs de la mobilité, de l'éducation, des loisirs et de la construction devront être envisagées. Malgré des nuisances liées à la croissance de la population et au développement d'une zone industrielle, la commune attend des retombées économiques, ainsi qu'au niveau de l'emploi.

■ MARTINE MACHY